

PROFESSIONNALISME / ENGAGEMENT / GESTION DE PROJET / SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES RESPECT / CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE / MATURITÉ / ADMINISTRATEUR / LOGISTIQUE / ÉDUCATEUR / COORDINATEUR / LOGISTIQUE ET SÉCURITÉ / ADMINISTRATION / MAGAZINE DE SANTÉ HEALTH MESSENGER / RESPONSABLE DE PROJET / GESTION FINANCIÈRE / AUTONOMIE / RÉFÉRENT PSYCHOSOCIAL VIH / REPRÉSENTATION / RÉFÉRENT / SANTÉ COMMUNAUTAIRE / LUTTE CONTRE LE VIH / ÉVALUATION / COORDINATEUR / GESTION DE PROJET / SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES RESPECT / CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE / MATURITÉ / ADMINISTRATEUR / LOGISTIQUE / ÉDUCATEUR SÉCURITÉ / COORDINATEUR LOGISTIQUE ET SÉCURITÉ / ADMINISTRATION / MAGAZINE DE SANTÉ HEALTH MESSENGER / RESPONSABLE DE PROJET / GESTION FINANCIÈRE / HUMILITÉ / COMPTABILITÉ / AUTONOMIE / RÉFÉRENT PSYCHOSOCIAL VIH / REPRÉSENTATION / RÉFÉRENT SANTÉ COMMUNAUTAIRE / LUTTE CONTRE LE VIH / MATURITÉ / PHARMACIES / RÉFÉRENT / MATURITÉ / ADMINISTRATEUR / GESTION FINANCIÈRE / DES RESPONSABILITÉS / **REJOINDRE LES ÉQUIPES D'AIDE MÉDICALE INTERNATIONALE** / PHARMACIE / RÉFÉRENT MÉDICAL / LABORANTIN / SAGE-FEMME / ADAPTABILITÉ / PSYCHOLOGUE / NUTRITIONNISTE / RÉHABILITATION / ÉPIDÉMIOLOGISTE / PROCÉDURES / SANTÉ MENTALE / STRATÉGIE / RESPONSABLE DE PUBLICATION / SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE / COORDINATEUR MÉDICAL / BASES DE DONNÉES / LUTTE CONTRE LE PALUDISME / COORDINATEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER / SENS DES RESPONSABILITÉS / LIAISON OFFICER / APPROVISIONNEMENTS / CHEF DE MISSION / MANAGEMENT D'ÉQUIPE / CYCLE DE PROJET / FLEXIBILITÉ / COORDINATION / INFIRMIER / FORMATION / MISSIONS EXPLORATOIRES / PHARMACIEN / MOYENS DE COMMUNICATION / LOGISTICIEN / COMPAGNONNAGE / SOUPLESSE / REPORTING / OUVERTURE DE MISSION / PROFESSIONNALISME / ENGAGEMENT / GESTION DE PROJET / SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES / RESPECT / CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE / MATURITÉ / RESPONSABLE DE PROJET / MATURITÉ / ADMINISTRATEUR / LOGISTIQUE / ÉDUCATEUR / COORDINATEUR / LOGISTIQUE ET SÉCURITÉ / ADMINISTRATION / MAGAZINE DE SANTÉ HEALTH / MESSENGER / RESPONSABLE DE PROJET / GESTION FINANCIÈRE / AUTONOMIE / RÉFÉRENT PSYCHOSOCIAL VIH / REPRÉSENTATION / RÉFÉRENT / SANTÉ COMMUNAUTAIRE / LUTTE CONTRE LE VIH / DE SANTÉ PRIMAIRES MATURITÉ / PROJET / COORDINATEUR DE SANTÉ HEALTH / SAGE-FEMME PSYCHOSOCIAL VIH LUTTE CONTRE LE VIH



/ HISTOIRE

Aide Médicale Internationale (A.M.I.) est une organisation humanitaire médicale à but non lucratif, apolitique et laïque. A.M.I. a pour vocation la mise en oeuvre ou le rétablissement de l'accès aux soins des populations vulnérables et isolées à travers le monde. Ses équipes agissent au quotidien pour permettre à des centaines de milliers de personnes d'avoir accès à des soins de qualité.

Aide Médicale Internationale a été créée en 1979, à l'initiative d'une vingtaine de médecins et d'infirmières bénévoles. Les premières missions, menées au Laos, au Cambodge, en Afghanistan et au Liban, font prendre conscience aux fondateurs et expatriés d'A.M.I. qu'une assistance médicale ponctuelle risque d'être insuffisante. Ils décident alors de programmer leur action sur le long terme, pour transmettre aux populations et aux personnels médicaux les moyens de gérer eux-mêmes leurs systèmes sanitaires.

Depuis la création d'A.M.I., ses équipes sont intervenues dans 34 pays et régions.

/ VALEURS

Aide Médicale Internationale contribue à la satisfaction des besoins fondamentaux des « populations exclues, démunies ou vulnérables »* dans des contextes de guerres, révoltes, faillites ou déstructurations des États, catastrophes naturelles, épidémies, etc. « sans discrimination politique, ethnique, raciale ou religieuse ».

AMI se consacre en priorité à la protection du droit [...] à la santé [qui] suppose de lutter contre les maladies physiques et les blessures psychologiques mais également de dispenser une éducation sanitaire, une formation médicale aux populations locales qui le désirent [...]. AMI privilégie l'accompagnement des populations vers l'autonomisation de leur propre système de santé et encourage la participation des populations locales à ses actions. »

C'est pourquoi les expatriés qui composent les équipes d'Aide Médicale Internationale s'engagent :

- à respecter la « dignité et les droits des populations locales, leurs convictions politiques, culturelles ou religieuses »,

- « à adapter [leurs] modes d'interventions aux besoins rencontrés et identifiés en partenariat avec les populations locales »,

- à « concilier l'accessibilité (géographique, économique et sociale) des [...] soins de santé et la qualité de ces soins »,

- à privilégier la « formation médicale des populations locales [...] afin de capitaliser les savoir-faire et d'autonomiser les populations ».

* NB : les passages entre guillemets sont extraits de la Charte d'Aide Médicale Internationale

// Chiffres clés 2009 //

- 7 pays d'intervention : Afghanistan, Haïti, Myanmar (Birmanie), République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Thaïlande, Yémen
- 20 salariés au siège à Pantin
- 70 expatriés sur le terrain
- 1 500 collaborateurs locaux
- 1,8 million de bénéficiaires à travers le monde
- 16 millions d'euros de budget (prévisionnel 2009)
- 92 % des ressources consacrées aux missions

/ AIDE MÉDICALE INTERNATIONALE : UNE MÉDECINE DE TRANSMISSION ET D'AUTONOMISATION

Mis en œuvre dans des contextes de post-urgence/post-crise, les programmes d'Aide Médicale Internationale ont pour objectif l'autonomisation médicale des populations. Pour cela, les équipes d'A.M.I. travaillent aussi bien auprès des populations qu'avec les professionnels de santé des pays d'intervention. Tous participent directement à la définition et à la réalisation des dispositifs d'accès aux soins.

/ A.M.I. auprès des populations /

> Soigner et prévenir

Aide Médicale Internationale œuvre pour l'accès à des soins de qualité pour tous. Sur ses terrains d'intervention, ses équipes s'efforcent au quotidien à :

- accéder aux populations et groupes les plus isolés, notamment à l'aide de cliniques mobiles,
- dispenser des soins de santé primaires de qualité,
- endiguer le développement des infections et maladies les plus courantes (tuberculose, choléra, rougeole, paludisme, etc.),
- prévenir la transmission du VIH/Sida, notamment de la mère à l'enfant,
- assurer la mise sous traitement ainsi que le suivi thérapeutique des personnes atteintes par le VIH/Sida.

> Sensibiliser et éduquer à la santé

A.M.I. met en œuvre des programmes d'éducation à la santé et à l'hygiène (sessions de sensibilisation, diffusion de magazines grand public par exemple) pour prévenir les pathologies courantes.

A.M.I. travaille en partenariat avec les représentants des communautés chargés de la sensibilisation et appuie leur participation à la gestion des structures de soins.

/ A.M.I. avec les professionnels de santé /

> Réhabiliter et approvisionner

Pour permettre la restructuration de systèmes de santé détruits ou défaillants, A.M.I. :

- réhabilite et soutient des structures de santé fixes (centres de santé, hôpitaux, laboratoires, etc.),
- équipe ces structures de santé en matériel médical et les approvisionne en médicaments.

> Former et accompagner

A.M.I. favorise le transfert de compétences et la formation du personnel de santé local. Initiale ou continue, la formation est assurée grâce à de nombreux programmes et supports conçus pour répondre aux besoins du pays d'intervention. Elle comprend :

- des sessions de formation à destination de professionnels et de volontaires de santé et des programmes de compagnonnage,
- la conception, l'édition et la distribution de magazines de formation médicale à distance : les Health Messenger,
- le soutien à des structures locales de formation.

/ DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ

Aide Médicale Internationale mobilise des professionnels spécialement formés et expérimentés. Leurs profils et expériences varient selon les postes qu'ils seront amenés à occuper au sein des missions. Les métiers et compétences nécessaires au bon fonctionnement d'une mission sont multiples : médecins, infirmiers, épidémiologistes, administrateurs, logisticiens, chargés de développement communautaire, éducateurs, référents santé communautaire, pharmaciens, techniciens de laboratoire, sages-femmes, psychologues, responsables de publication, chefs de mission, etc. composent ainsi les équipes de terrain.

Tous les expatriés travaillent en lien étroit avec les équipes locales d'A.M.I. et tissent des partenariats avec les professionnels de santé et les populations des pays d'intervention. Si les métiers, les compétences et les savoirs sont multiples, les valeurs et savoir-être sont communs à tous. Afin de savoir pour quel type de poste vous pouvez nous adresser une candidature, consultez le tableau des métiers en pages suivantes.

EXPATRIÉ(E)S POUR AIDE MÉDICALE INTERNATIONALE : D

Fonctions	Nos métiers	Vos compétences
Gestion de projet / coordination / encadrement	Responsable de projet	gestion de projet, coordination et management d'équipe, supervision administrative et financière, supervision logistique, rédaction de rapports, représentation, gestion de la sécurité, rédaction de projets, demande de financements, négociations, missions exploratoires, reporting, etc.
	Chef de mission	
Médical et paramédical	Référent médical / médecin / infirmier	analyse et suivi de la situation sanitaire, définition d'orientations médicales, partenariat et relations avec les autorités sanitaires, planification, mise en œuvre, coordination d'équipe, suivi et évaluation des activités sanitaires, gestion de pharmacie, gestion et formation de l'équipe médicale, définition et mise en place des procédures et protocoles médicaux, formalisation de comptes-rendus d'activités, etc.
	Coordinateur médical	
	Référents techniques et thématiques : <ul style="list-style-type: none"> • Pharmacien • Epidémiologiste • Laborantin • Sage-femme • Nutritionniste • Référent développement santé communautaire • Psychologue • Educateur - psychosocial • Responsable de publication santé 	gestion de pharmacies, suivi épidémiologique, gestion et analyse de bases de données, mise en place de laboratoires, suivi de la santé ante/post-natale, PTME, mise en place et suivi de projets nutrition, formation et sensibilisation à la santé, mobilisation communautaire, suivi de programmes santé mentale ou psychosociaux, gestion de publications médicales, encadrement d'équipe, formation du personnel, reporting, etc.
Support aux programmes	Administrateur	gestion et suivi budgétaires, gestion et analyse financière, comptabilité, gestion administrative, gestion des ressources humaines, management d'équipe, formation, coordination d'équipe, relations bailleurs, construction budgétaire, reporting, etc.
	Coordinateur administratif et financier	
	Logisticien	gestion des achats, des approvisionnements, des stocks, des transports, du parc véhicules et informatique, des moyens de communication, de la sécurité, des réhabilitations (suivi de chantiers), de l'eau et la sanitation, coordination et management d'équipe, formation, définition et mise en place de procédures, etc.
	Coordinateur logistique	

DES MÉTIERS, DES COMPÉTENCES, DES VALEURS

Votre formation, vos spécialisations	Votre expérience	Vos savoir-être
gestion de projet humanitaire (master humanitaire, Bioforce, IFAID, etc.), management, droits de l'homme, développement, santé publique, relations internationales, géopolitique	deux ans d'expérience minimum	<p>Les contextes de travail des équipes, ainsi que la démarche opérationnelle dans laquelle s'inscrivent les programmes d'A.M.I., nécessitent des savoir-être indispensables à la réussite d'une mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • adaptabilité, • souplesse, • ouverture d'esprit, • flexibilité, • humilité, • respect, • esprit d'équipe, • intégrité, • maturité...
Infirmier / médecin (médecine tropicale, santé publique, santé humanitaire ; médecin spécialisé en gynécologie-obstétrique, médecin VIH), nutritionnistes / pharmaciens...	deux ans d'expérience minimum	
formation dans le domaine concerné + spécialisation humanitaire, gestion de projet, santé publique, etc.	deux ans d'expérience humanitaire souhaitée	
économie, gestion financière, ressources humaines, comptabilité, commerce, management, etc.	deux ans d'expérience minimum	
Ingénieurs / techniciens, architectes / métiers du bâtiments, formation logistique et transport, supply chain, logistique humanitaire (Bioforce), sécurité, etc.	deux ans d'expérience minimum	
	expérience humanitaire indispensable	

STATUT DES EXPATRIÉS ET DÉPART EN MISSION

/ STATUT

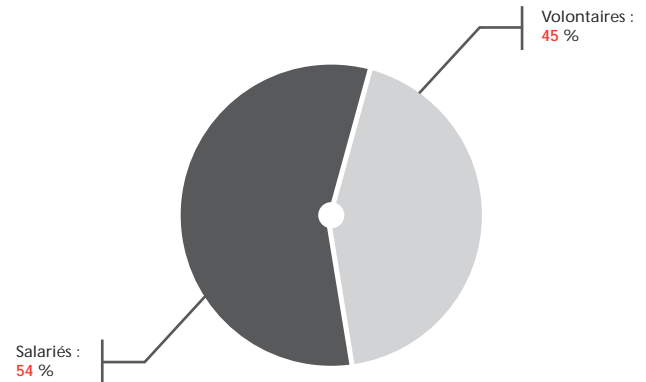
Au sein des missions A.M.I., les expatriés sont soit volontaires, soit salariés. Le statut de salarié est attribué aux expatriés occupant des postes de coordination ou d'encadrement d'expatriés (exemples de postes : chefs de mission, responsables de projet, coordinateurs administratifs et financiers, coordinateurs logistique, coordinateurs médicaux).

	Volontaires	Salariés
Nature du contrat	Contrat d'engagement de volontariat	CDD d'usage
Durée d'engagement*	1 an	1 an
Indemnité/Salaire	Indemnité comprise entre 686 € et 915 € selon expérience humanitaire Per diem s'élevant à 200 € par mois	Salaire brut mensuel : 1 390 € à 2 000 € (selon le poste)
Frais de vie**	Prise en charge par la mission	Prise en charge par la mission

* Sauf rares exceptions (missions courtes d'appui technique, missions exploratoires, ouverture ou fermeture, etc.), les expatriés d'A.M.I. s'engagent moralement sur une durée de mission d'une année, pour laquelle deux contrats successifs de six mois sont signés.

** Les frais de vie comprennent principalement le billet d'avion A/R (ainsi qu'un aller-retour à 6 mois de mission), le visa pour le pays de la mission, les transports (déplacements intérieurs au pays), le logement (en maison collective A.M.I.), la nourriture, les assurances.

À noter : en de rares occasions, des stages de fin d'études peuvent être effectués sur le terrain.



Répartition salariés/volontaires au sein des équipes d'A.M.I.

/ DÉPARTS EN COUPLE ET EN FAMILLE

Dans la plupart des pays où des missions A.M.I. sont en cours, les départs en couple ou en famille ne sont pas possibles, pour des raisons de sécurité ou d'isolement.

Cependant, lorsque les conditions de vie locale le permettent (au Myanmar (Birmanie) à Yangon, ou en Thaïlande), des départs en couple ou en famille sont envisageables. Ils doivent, dans tous les cas, faire l'objet d'un accord formel d'A.M.I.

À noter : le statut « famille » susceptible d'être accordé à des expatriés permet une prise en charge (partielle ou totale selon les cas) des frais des accompagnants (billets d'avion, visa, assurance, logement et frais alimentaires).

/ BREAKS ET RETOUR

Différents breaks sont organisés durant la mission pour rompre avec le rythme de travail intense de la mission :

- Breaks 3 mois et 9 mois (pour les expatriés en mission dans un pays où la sécurité n'est pas optimale et les conditions de vie sont rudimentaires) dans un pays limitrophe ou un pays proche (billet d'avion pris en charge par A.M.I. + 200 €),

- Break 6 mois : retour en France (billet d'avion pris en charge par A.M.I.). Il s'accompagne de debriefings intermédiaires avec les différents services au siège d'A.M.I.

Les breaks 3 mois et 6 mois sont obligatoires dans les pays où les conditions de sécurité sont particulièrement difficiles. Le break 6 mois est obligatoire pour toutes les missions.

Au retour de mission, un planning de débriefings avec différents services du siège est organisé pour chaque expatrié. La fin de mission donne lieu à la rédaction et la remise d'un rapport final.

Si la mission s'est déroulée conformément aux objectifs initiaux, l'expatrié et A.M.I. peuvent réfléchir à un nouveau départ, en envisageant, lorsque cela est possible, une évolution de poste. Cependant, dans tous les cas, un temps de repos (de deux ou trois mois au minimum) est nécessaire avant toute nouvelle mission.

/ LA PRÉPARATION AU DÉPART

Chaque mois, A.M.I. organise pour les expatriés une préparation au départ (PAD), organisée en deux temps. La première partie de la préparation, qui dure deux jours, est constituée d'un tronc commun comportant des modules de présentation sur l'histoire d'A.M.I., ses valeurs, ses missions, ses moyens logistiques, financiers, humains, ses procédures, outils, etc. Le deuxième temps de la PAD comprend des modules spécifiques

auxquels les expatriés assistent en fonction du poste qu'ils occuperont.

Cette préparation au départ est complétée par différents briefings individuels organisés au siège. S'y ajouteront les briefings assurés dans le pays par l'équipe de la mission ainsi que, le cas échéant, une passation.

/ LE DÉPART EN MISSION

Une fois la date de début de mission arrêtée précisément, A.M.I. organise le départ en mission : demandes de visa, souscription aux polices d'assurance, démarches administratives, ainsi que réservation et paiement des billets d'avion. Chaque expatrié remet à A.M.I. son passeport en cours de validité et effectue les vaccinations nécessaires.

Pour rejoindre les équipes d'Aide Médicale Internationale, nous vous invitons à répondre à une de nos offres d'emploi en nous envoyant votre cv et une lettre de motivation. Vous pouvez également postuler spontanément en nous faisant parvenir ces documents et en précisant vos souhaits, contraintes et dates de disponibilité.

Dans tous les cas, les candidatures sont examinées avec attention et donnent lieu à l'envoi d'un accusé de réception par mail. Si votre profil est susceptible de correspondre à nos besoins, des entretiens et des tests d'évaluation vous seront proposés par notre service des ressources humaines.

Pour plus d'information sur le recrutement chez Aide Médicale Internationale, consultez la « foire aux questions RH » sur notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.amifrance.org/Foire-aux-questions.html>

SÉCURITÉ / ADMINISTRATION / MAGAZINE DE SANTÉ HEALTH / M
E S S E N G E R / RESPONSABLE DE PROJET / GESTION FINANCIÈRE /
AUTONOMIE / RÉFÉRENT PSYCHO SOCIAL VIH / REPRÉSENTATION
/ RÉFÉRENT EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE / LUTTE CONTRE LE VIH
/ ÉVALUATION / COORDINATEUR / GESTION DE PROJET / SOINS
DE SANTÉ PRIMAIRES / RESPECT / CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE / MATURITÉ / ADMINISTRATEUR / LOGISTIQUE
/ ÉDUCATEUR / **PROFESSIONALISME** / LOGISTIQUE ET SÉCURITÉ /
ADMINISTRATION / MAGAZINE DE SANTÉ HEALTH MESSENGER
/ RESPONSABLE DE PROJET / GESTION FINANCIÈRE / HUMILITÉ
/ COMPTABILITÉ / AUTONOMIE / RÉFÉRENT PSYCHOSOCIAL
VIH / REPRÉSENTATION / RÉFÉRENT SANTÉ COMMUNAUTAIRE /
LUTTE CONTRE LE VIH / INFIRMIER / PHARMACIES / RÉFÉRENT
/ MATURITÉ / ADMINISTRATEUR / GESTION FINANCIÈRE / SENS
DES RESPONSABILITÉS / **ENGAGEMENT** / PHARMACIE / RÉFÉRENT
MÉDICAL / LABORANTIN / SAGE-FEMME / ADAPTABILITÉ
/ PSYCHOLOGUE / NUTRITIONNISTE / RÉHABILITATION /
ÉPIDÉMIOLOGISTE / PROCÉDURES / SANTÉ MENTALE / STRATÉGIE
/ RESPONSABLE DE PUBLICATION / SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE
/ COORDINATEUR MÉDICAL / BASES DE DONNÉES / LUTTE
CONTRE LE PALUDISME / COORDINATEUR ADMINISTRATIF ET
FINANCIER / SENS DES RESPONSABILITÉS / LIAISON OFFICER /
APPROVISIONNEMENTS / CHEF DE MISSION / MANAGEMENT
D'ÉQUIPE / CYCLE DE PROJET / FLEXIBILITÉ / COORDINATION
/ INFIRMIER / FORMATION / MISSIONS EXPLORATOIRES /
PHARMACIEN / MOYENS DE COMMUNICATION / LOGISTICIEN /
COMPAGNONNAGE / SOUPLESSE / REPORTING / OUVERTURE DE
MISSION / PROFESSIONNALISME / ENGAGEMENT / GESTION DE

Aide Médicale Internationale :
1 rue du Pré Saint Gervais
93500 Pantin (France)
Offres d'emploi sur :
www.amifrance.org/-RH-.html
Contact RH :
recrutement@amifrance.org

